

Mars 2003



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

**GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL CHARGÉ
D'ÉLABORER UN ENSEMBLE DE DIRECTIVES VOLONTAIRES À
L'APPUI DE LA CONCRÉTISATION PROGRESSIVE DU DROIT À
UNE ALIMENTATION SUFFISANTE DANS LE CONTEXTE DE LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE**

Première session

Rome, 24-26 mars 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- I. Allocution de bienvenue prononcée au nom du Directeur général
- II. Élection du Bureau
 - a) Élection du président
 - b) Élection de six vice-présidents
 - c) Élection du rapporteur
- III. Adoption de l'ordre du jour
- IV. Présentation d'avis et de propositions relatifs aux composantes des directives volontaires
 - a) Présentation du rapport de synthèse rédigé par le Secrétariat sur la base des contributions reçues avant le 28 février 2003
 - b) Présentations orales par des membres et des parties prenantes souhaitant prendre la parole sur la question
 - c) Débat sur les contributions écrites et orales
- V. Organisation des travaux futurs
 - a) Activités intersessions
 - b) Dispositions relatives à la deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

- VI. Autres questions
- VII. Adoption du rapport de la première session

Notes relatives à l'ordre du jour

La première session du Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer des directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation suffisante dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale débutera à 10 heures, le lundi 24 mars 2003, dans la salle plénière de la FAO. Des dispositions ont été prises pour que la session puisse se poursuivre jusqu'au mercredi 26 mars 2003.

I. Allocution de bienvenue prononcée au nom du Directeur général

En sa qualité d'organisateur de la première session du Groupe de travail intergouvernemental, le Directeur général ou son représentant ouvrira la séance et la présidera jusqu'à l'élection du Bureau.

II. Élection du bureau

Le Groupe de travail intergouvernemental procédera à l'élection du Bureau, composé d'un président, de six vice-présidents et d'un rapporteur.

III. Adoption de l'ordre du jour

Une version révisée plus détaillée de l'ordre du jour provisoire est proposée, afin de faciliter les travaux du Groupe.

IV. Présentation d'avis et de propositions relatifs aux composantes des directives volontaires

- a) Présentation du rapport de synthèse rédigé par le Secrétariat sur la base des contributions reçues avant le 28 février 2003
- b) Présentations orales par des membres et des parties prenantes souhaitant prendre la parole sur la question
- c) Débat sur les contributions écrites et orales

V. Organisation des travaux futurs

a) Activités intersessions

Sur la base des contributions et des débats qu'elles auront suscités, il sera demandé aux participants de proposer un plan de travail à mettre en œuvre avant la deuxième session du Groupe.

Outre ses sessions, le Groupe de travail intergouvernemental, son Bureau ou son président pourrait décider, en consultation avec le Directeur général, d'organiser d'autres consultations ou réunions, selon les besoins et dans la limite des disponibilités temporelles et budgétaires. Ces consultations ou réunions pourraient être de nature spécialisée, thématique ou régionale et pourraient inclure des consultations sur des questions spécifiques, visant à définir des solutions avant que ne soit élaboré le projet de directives volontaires.

b) Dispositions relatives à la deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental

Le Groupe de travail recommandera des dates pour sa deuxième (et sa troisième) session(s), en tenant compte du fait qu'il doit faire rapport au Comité de la sécurité alimentaire mondiale à sa vingt-neuvième session, qui se tiendra en mai 2003, et à sa trentième session, en 2004 (dates pressenties: 20 - 24 septembre).

VI. Autres questions

VII. Adoption du rapport de la première session

Le Groupe de travail adoptera le rapport de sa première session.

Renseignements pratiques

Salles de réunion

La première session du Groupe de travail se tiendra dans la Salle plénière (3^e étage, bâtiment A).

Les salles suivantes ont également été réservées pour les participants:

A-361	Délégation de l'Union européenne
A-362	Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
A-363	Président
A367	Secrétariat du groupe de travail
Salle de l'Inde (A-327)	
Salle de la Malaisie (B-227)	ONG
Salle des Philippines (C-277/281)	
Salle du Nigéria (C-283)	Canada/États-Unis
Salle de l'Éthiopie (C-285/289)	Union européenne
Salle du Liban (D-209)	G77
Salle du Mexique (D-211)	

Atrium

Les services suivants sont proposés dans l'Atrium (situé entre les bâtiments A et B):

- Salon doté de fauteuils
- Bar (fauteuils)
- Présentoirs avec documentation
- Vestiaire
- 6 ordinateurs avec accès Internet + 1 imprimante

Centre d'affaires slovaque

Le Centre d'affaires slovaque (salle B-013, rez-de-chaussée, bâtiment B, tél. 06/57057090) propose les équipements suivants: six ordinateurs avec accès Internet + une imprimante, un salon et une petite salle de réunion. Des téléphones et des télécopieurs sont également à disposition.